

## Résumé Conseil communal de Montilliez du 7 octobre 2019

Le Conseil Communal de Montilliez s'est réuni le 7 octobre 2019 sous la présidence de Monsieur Nicolas Menétrey.

La séance a débuté par une annonce du Président concernant le conseil du 23 mars 2020 qui aura lieu dans la salle du Grand Conseil à Lausanne.

Elle a continué avec les communications de la Municipalité durant lesquelles Monsieur Jean-Claude Gilliéron, syndic, a annoncé que les travaux de l'église de Dommartin avaient débuté, et que ceux concernant l'ancien collège de Dommartin étaient mis à l'enquête du 4 octobre au 3 novembre 2019. Il a également fait part de la mise en place de deux parcours VTT dans les bois d'Echallens et Poliez-Grand prévus pour le printemps 2020.

Monsieur Olivier Despont, conseiller communal, a présenté le projet « Midnight Echallens » qui consiste à accueillir les jeunes de 12 à 17ans les samedis soir à la salle de sport des trois sapins à Echallens jusqu'au 7 décembre 2019.

Monsieur François Guizzetti, municipal, a donné plusieurs informations sur l'évolution des forêts suisses et sur le marché du bois. Il a expliqué que l'AIEHJ et l'AIAE avaient pris des mesures pour pallier la présence de chlorothalonil dans les eaux. Il a également donné des informations sur l'avancement du projet de régionalisation des STEP.

Un seul préavis municipal figurait à l'ordre du jour et concernait l'arrêté d'imposition 2020. Suite à sa présentation et aux recommandations de la commission gestion-finance, le conseil a décidé d'accepter le préavis à 34 voix pour, 0 contre et 1 abstention. Par conséquent, le taux d'imposition est baissé à 72.5% pour l'année 2020.

Monsieur Nicolas Menétrey a levé la séance à 21h57, en remerciant les membres du conseil pour leur présence. Il a rappelé la date de la prochaine séance qui aura lieu le 9 décembre 2019 à la salle communale de Poliez-le-Grand.